

«Linéament», n.m.: Ligne délicate qui indique la forme générale ou le premier rudiment d'un être, d'un objet.

Dictionnaire de l'Académie française, huitième édition, 1932-1935

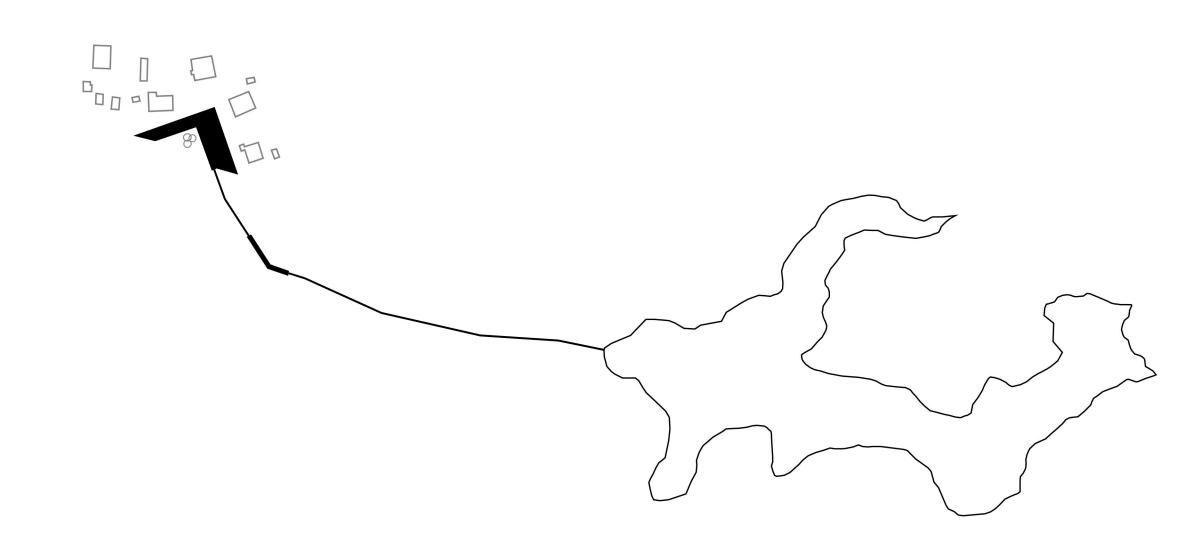
Depuis le hameau de la Theurre, une ligne se dessine dans le paysage. Cette ligne est le parcours du visiteur enthousiaste de découvrir l'Etang de la Gruère. Le hameau de la Theurre et de maintenir, depuis la route, la vue sur les devient le point de départ des personnes venues à la découverte de l'étang.

transforme en place. Celle-ci est généreuse et déborde sur la route en un lieu dynamique autour duquel gravitent différents éléments ; l'auberge est en lien direct avec les personnes de passage, les anciens corps de ferme – lieux de vie des habitants – qui sont des éléments emblématiques de la région, le nouveau centre

d'accueil destiné aux visiteurs, les arrêts des bus qui rythment les allées et venues, ainsi que le départ du sentier qui mène à l'étang.

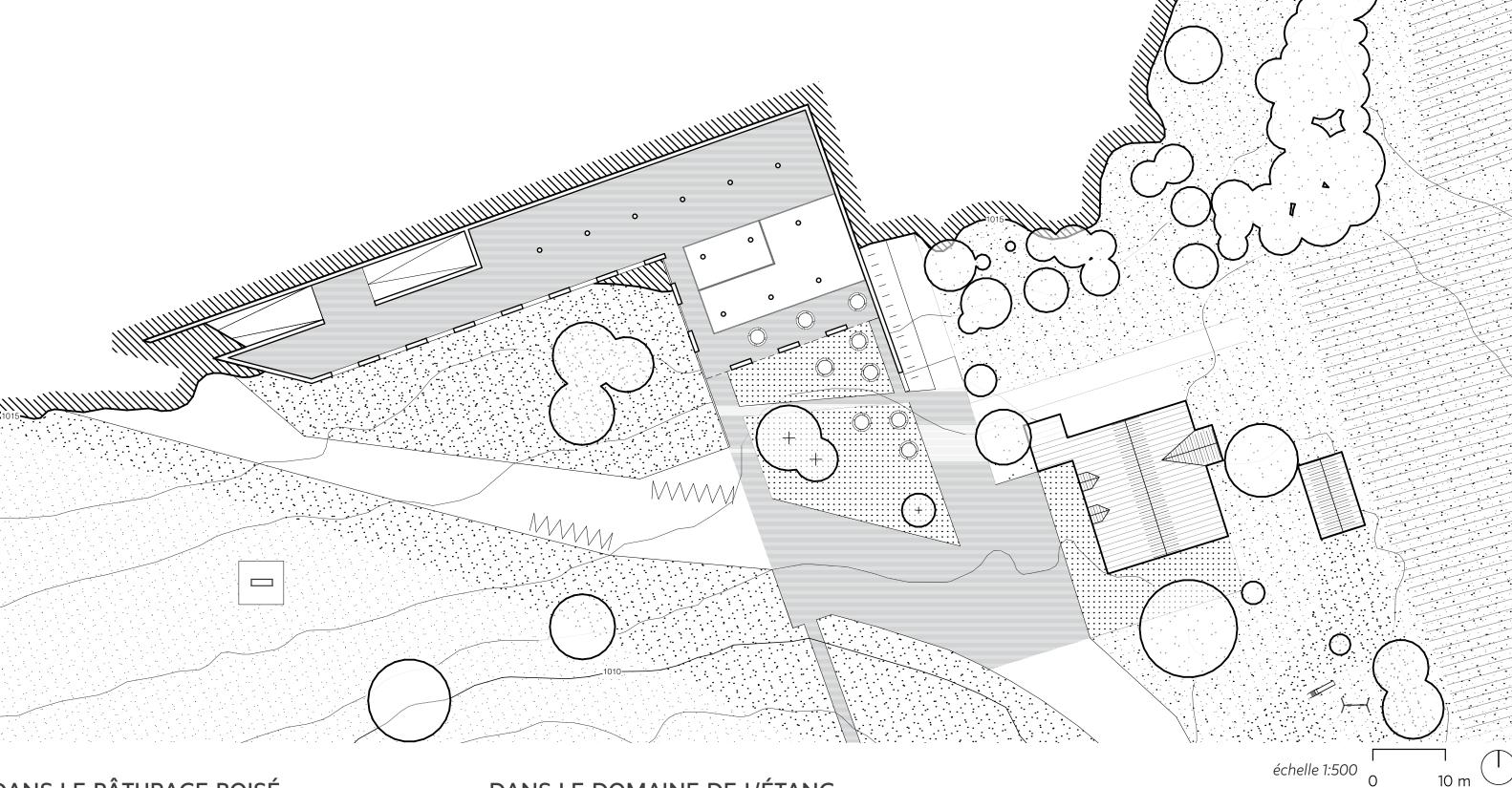
Au nord, la place est tenue par le nouveau bâtiment d'accueil. Celui-ci vient s'inscrire dans la pente, soutenu par des murs en béton de terre évoquant le sol et son épaisseur. Le bâtiment ainsi inséré dans le sol permet de conserver la prairie existante anciens corps de ferme en retrait.

A l'intérieur de cet élément se trouvent le centre d'accueil et d'informations, Pour les recevoir, le cœur du hameau se les sanitaires ainsi que les places de stationnement en sous-sol. Le retrait des éléments bâti sous cette toiture de prairie permet de créer une galerie couverte de distribution mais également un espace couvert pour la place. Celle-ci est inspirée des cours de ferme, créant une connexion entre le bâtiment contemporain, l'auberge et le reste du hameau.



SENTIER DU COMPORTEMENT





DANS LE PÂTURAGE BOISÉ

DANS LE DOMAINE DE L'ÉTANG

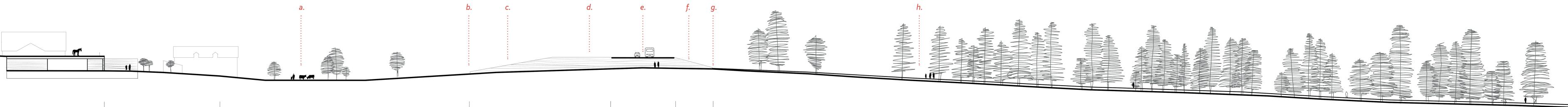


En contre-bas, un décrochement s'opère entre l'espace d'accueil et le pâturage boisé. C'est à cet endroit que débute le sentier du comportement qui mène au domaine de l'étang, derrière la butte de l'autre côté de la route. Depuis la place, le regard est guidé par le chemin qui coupe à travers champs avant de disparaitre dans la pente.

Lorsque la clôture du pâturage est franchie, les pas s'accélèrent par la légère pente qui mène le visiteur au milieu des vaches. Le creux du pré laisse le temps de prendre la mesure des épicéas gigantesques qui se balancent tout autour. La pente remonte et les prairies laissent place à de larges murs retenant la terre. De cette manière, le visiteur s'immisce dans les couches du sol. La lumière du ciel s'atténue peu à peu, le corps est sous terre. Au détour du virage, le paysage qui attend le visiteur diffère de celui qu'il vient de traverser, l'espace ouvert des pâturages boisés laissant place à une forêt plus dense, celle du domaine de l'étang, de la tourbière. Les pas reprennent de la vitesse, ils quittent le minéral et se retrouvent détachés du sol sur un platelage en bois. L'entrée dans le domaine de l'étang se fait délicate.

Le revêtement du sol évolue en fonction de l'espace, du milieu, traversé; il se fait plus délicat, poli, à mesure de la promenade.





Pâturage boisé Bâtiment d'accueil et parkings

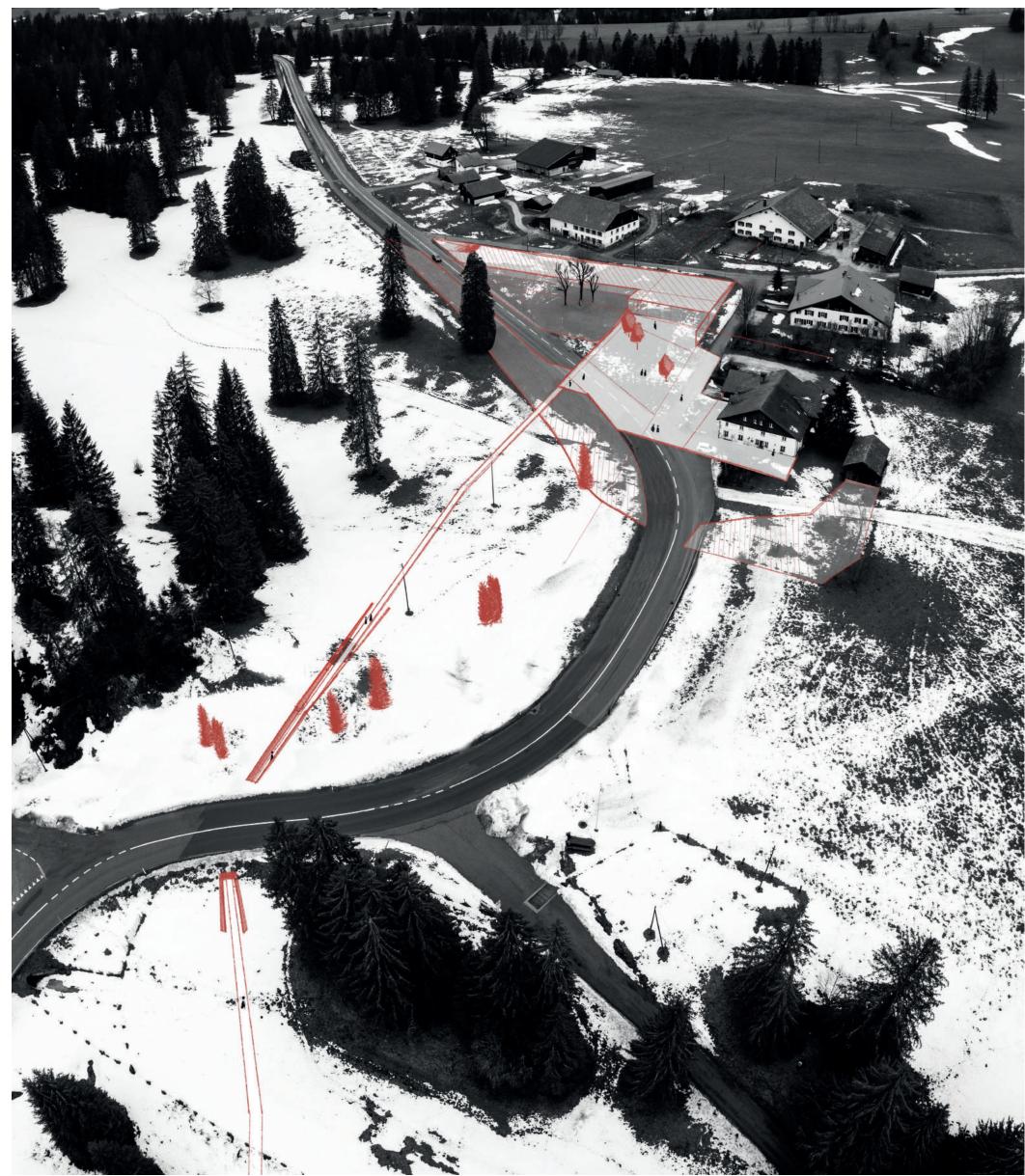
Passage sous-terre | Sortir du sol Entrer dans le sol

Domaine de l'étang

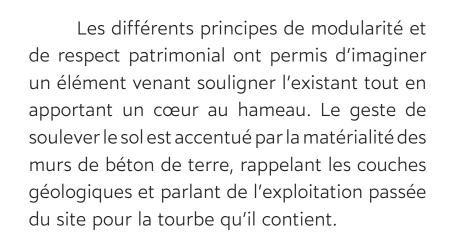
échelle 1:500 0 10 m







PLACE D'ACCUEIL AU COEUR DU HAMEAU



Le projet se développe autour de l'axe de la modularité. Afin de permettre ce principe, le projet se compose de deux éléments, un élément toiture et son propre système porteur qui permet de protéger le visiteur des intempéries tout en soutenant la prairie, puis un autre élément autoportant en bois qui constitue l'enveloppe thermique de l'élément construit. Le principe de désolidarisation des rôles permet ainsi une liberté d'exploitation et d'usages, à l'image d'un stand éphémère ; L'espace servant de parking au rez-de-chaussée durant la phase 1 pourra se muer en plusieurs espaces utilitaires lors de la phase 2, afin d'y accueillir des bureaux de recherches, les pièces dédiées à l'accueil pour les sorties scolaires, etc. De cette manière, le bâtiment lui-même propose de supporter en ses murs les différentes adaptations entre les différentes phases du projet dans le temps.

PRINCIPES DE MOBILITÉ Zone piétonne Zone 30km Parking pour vélos (x: station de recharge pour vélos); 167m² Parking 0 voiture phase 1 (-39 places) et bătiments phase 2; 860m2 Parking -1 voitures phase 1 et 2 (-77 places); 1690m2

